

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Le présent contrat de location est conclu entre les soussignés :

La ville de Saint-Junien représentée par Monsieur ALLARD Pierre, Maire et le preneur mentionné sur le contrat de location.

Il a été convenu d'une location saisonnière pour le ou les chalets numérotés sur le contrat de location.

Règlement du montant de la location

La présente location est faite aux charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment celles ci-après que le preneur s'oblige à exécuter, sous peine de dommages et intérêts ou de résiliation du contrat de location sans pouvoir réclamer la diminution du loyer.

Pour un prix de location TTC de charges comprises (eau, électricité).

La réservation est validée à réception, au minimum 30 jours avant le début de la location, du contrat de location signé et du règlement des arrhes de 25% ou mentionnés sur le module de réservation en ligne.

Le solde du loyer devra être réglé à l'arrivée dans les lieux.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre suivant : **Régie camping de Saint-Junien.**

Taxe de séjour :

Une taxe de séjour est appliquée à partir du 1^{er} janvier 2019 de 0,20 centimes par personne et par jour. Sont exonérés les résidents de la CCPOL soumis au règlement de la taxe d'habitation, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier sur la CCPOL, les personnes bénéficiant d'un hébergement ou relogement temporaire ou réalisé à titre gracieux ainsi que les enfants de moins de 10 ans.

Description de la location

Location d'un chalet de 3 pièces de 29,90 m² comprenant 2 chambres, un séjour avec cuisine équipée, une salle d'eau, un WC séparé et une terrasse

Prise de possession, libération de la location

L'arrivée est prévue à partir de 16h00.

Le départ est prévu à 10h00.

En cas de prise de possession des lieux en retard, la location ne peut être prolongée d'autant et il ne sera exercé aucun remboursement.

La location ne pourra commencer avant la réception des arrhes et du solde de la location, au minimum 30 jours avant le début de la location.

Désistement, annulation de la location

Pour toute annulation le camping municipal de la Glane** garde les arrhes versées.

Le bailleur n'est nullement responsable du transport du preneur, il ne procédera à aucun remboursement en cas d'impossibilité de rejoindre le lieu de vacances.

Utilisation de la location

Le preneur doit occuper les lieux personnellement, les habiter « en bon père de famille » et les entretenir. Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant plus de 24 heures après l'entrée dans les lieux ne pourra être admise. Les réparations rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location seront à la charge du preneur.

Le preneur doit veiller à ce que la tranquillité du voisinage ne soit troublée par le fait du preneur ou de sa famille.

En fin de location le logement propre doit être rendu propre. En cas de non-respect de cette obligation des frais de ménage seront appliqués.

La présence d'animaux dans la location est acceptée moyennant un euro et soixante-quatorze centimes par jour et par animal, vous êtes donc tenu d'en informer le loueur au préalable.

Fumer dans la location est interdit.

Le nombre de locataires ne peut excéder 5 personnes.

Assurance de la location

Le preneur est tenu d'assurer le logement qu'il a loué, il doit vérifier si son contrat d'assurance habitation principale prévoit l'extension villégiature. Le défaut d'assurance en cas de sinistre donnera lieu à des dommages et intérêts. Une attestation d'assurance doit être présentée au plus tard le jour de l'arrivée.

Dépôt de garantie

Le montant de la caution est fixé à 230 Euros répartis en deux chèques de 175 € (vol et détérioration) et 50 € (forfait nettoyage). Le dépôt de garantie de fait sous la forme d'une caution non encaissée.

Le dépôt de garantie payé sera restitué dans les quinze jours suivant la fin de la location.

En cas de pertes, dégradation d'éléments, le montant de ce dépôt sera minoré du coût de remise en état ou des frais de remplacement sur présentation des justificatifs par le gestionnaire du camping et ce dans un délai maximum de 2 mois. Si la caution est insuffisante le preneur s'engage à compléter la somme sur présentation de justificatifs.

Etat des lieux et inventaire

L'état des lieux sera fait en début et fin de location. Le locataire disposera d'un délai de 24 heures pour signaler les anomalies constatées à l'arrivée dans les lieux. Passé ce délai les biens loués seront considérés comme exempt de dommage à l'entrée du locataire.

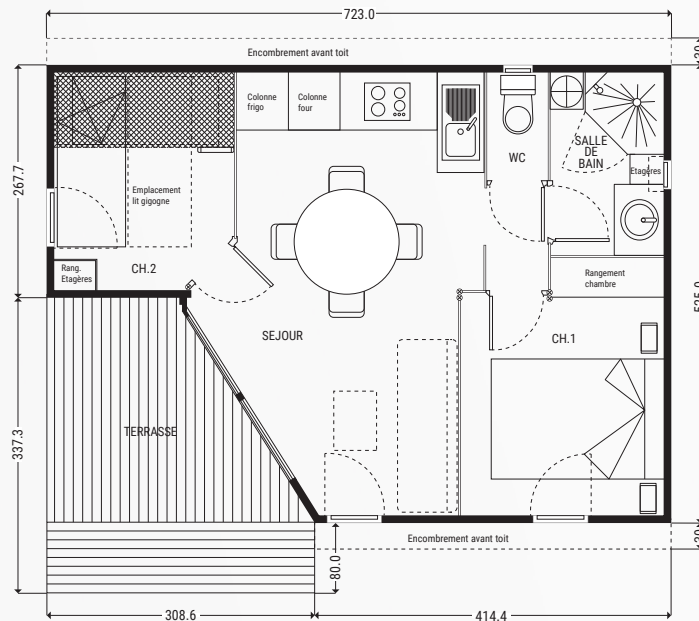
En cas de non réalisation d'état des lieux, en raison d'une heure de départ autre que celle prévue au contrat, le gestionnaire du camping effectuera unilatéralement l'état des lieux durant la plage horaire prévue de départ.

Interruption de la location

En cas d'interruption anticipée de la location par le preneur, le loyer reste acquis.

Chalets de la Glane

Allée des pommiers
87200 Saint-Junien



5 Personnes : 2 chambres

Ancienneté chalet : + 12 ans.

4 Personnes PMR : 2 chambres (sans banquette)

Surface utile hors terrasse : 29,90m²



Animaux acceptés



Chèques vacances acceptés



Carte bancaire



Chèque

Description

Chalets tout confort dans un cadre bucolique à la fois proche du centre-ville et d'un site naturel classé.

Plain-pied avec terrasse et espace en herbe sans vis-à-vis.

Composition du chalet : espace salon avec cuisine équipée, banquette et téléviseur. Deux chambres séparées, l'une avec 1 lit de 140, l'autre avec 3 lits de 90. Salle d'eau avec cabine de douche. WC séparés.

Draps en location sur demande.

Charges incluses : eau/électricité.

Barbecue gaz autorisé.

Loisirs : table de ping-pong, jeux enfants, terrain de pétanque, chemins de randonnée balisés.

Taxe de séjour : 0,20 centime/personne/nuit (+ de 18 ans)

Équipement

Electro-ménager : • Plaque électrique • Four micro-onde • Réfrigérateur • Cafetière • Bouilloire

Vaisselle et ustensiles fournis

High tech : • Téléviseur

Mobilier extérieur : • Table en bois • 2 chaises

Couettes / oreillers / traversins fournis

Services

Location de draps : 7 €/lit

Option ménage : 50 € /séjour

Kit accueil

Linge de toilette et produits d'entretien non fournis.